

AVIS AU PUBLIC

Communauté de Communes du Jarnisy

Enquête publique du plan local d'urbanisme de la Ville de Jarny en cours de modification

Par arrêté du 02 septembre 2016, le président de la Communauté de Communes du Jarnisy a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de JARNY. L'objet de cette procédure est de faire évoluer certaines dispositions du règlement du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Jarny.

Cette enquête publique aura lieu **du 04 octobre 2016 au 04 novembre 2016 inclus** soit pendant une durée de 32 jours consécutifs.

Madame Danièle ROBERT, retraitée, a été désignée commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Nancy, et Madame Guylène CAILLARD a été désignée commissaire enquêteur suppléant.

Le siège de l'enquête publique est l'hôtel de Ville de Jarny, située place Paul Mennegand 54800 Jarny

Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes du Jarnisy, 5 rue Clément Humbert à Jarny, et en mairie de Jarny pendant la durée de l'enquête, aux horaires suivants :

- Communauté de Communes du Jarnisy : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h45
- Ville de Jarny : les lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, mardi de 13h00 à 17h00, mercredi de 8h00 à 12h00, jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00 et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Ville de Jarny, place Paul Mennegand, BP 19 54 801 Jarny cedex, en précisant la mention « enquête publique relative à la modification du PLU de la Ville de Jarny ».

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site internet de la Ville de Jarny à l'adresse suivante : www.jarny.fr

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : amenagementduterritoire@jarny.fr

Toute information relative à ce projet pourra être sollicitée auprès de Mme Emilie Mercier, responsable service aménagement du territoire de la Ville de Jarny, qui pourra être contactée, en mairie de Jarny, ou au 03 82 33 14 54 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : amenagementduterritoire@jarny.fr

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie de Jarny pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **le mardi 4 octobre 2016 de 9h00 à 11h30**

- **le samedi 15 octobre 2016 de 9h00 à 11h30**
- **le vendredi 4 novembre 2016 de 14h30 à 17h00**

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie de Jarny au service aménagement du territoire, et sur le site internet de la Ville de Jarny www.jarny.fr.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Jarnisy se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification n°2 du Plan Local d'urbanisme (PLU) de la Ville de Jarny, il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.